

Mairie de TARGON  
2, Rue de la Mairie  
33760 TARGON  
Tél : 05.56.23.90.13  
Mel : [mairie.targon@wanadoo.fr](mailto:mairie.targon@wanadoo.fr)

REÇU LE  
16 MARS 2009  
SOUS-PREFECTURE  
de LANGON-GDE

Département de la Gironde  
Arrondissement de LANGON  
Canton de TARGON

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

L'an deux mille neuf

Le 4 MARS

Le Conseil Municipal de la **Commune de TARGON**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie

Sous la Présidence de **Monsieur PEZAT Richard**, Maire

Nombre de membres en exercice : 18

Présents 12 Absents : 6 Votants : 16 Exprimés : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents** : MM. PEZAT – HELDERLE – LABAT – GANNE – GAUTHIER – IBERT – SALVADOR – JEAN – Mmes JAUBERT – BARRES – REYNAUD – AVENTIN

**Ont donné procuration** : M. VACKIER à M. SALVADOR - M. TRAVERT à M. PEZAT – M. BRETAGNE à Mme JAUBERT – Mme MAULUN à Mme AVENTIN

**Absents excusés** : M. FERRER – Mme RUHARD

**Secrétaire de séance** : M. GANNE

**OBJET : ENQUETE PUBLIQUE VOIRIE DOMAINE DU BOIS DE CHARTRES**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le dossier d'enquête publique relatif au projet du transfert de la voirie privée du Domaine du Bois de Chartres dans le réseau public communal.

Il indique qu'une observation a été formulée sur le registre d'enquête publique. Celle-ci ayant eu lieu durant quinze jours : du 16 Janvier au 30 Janvier 2009 à la Mairie.

Monsieur Jean-Maurice LESBACHES, commissaire enquêteur de ce projet, en a conclu que le projet du transfert de la voirie privée du Domaine du Bois de Chartres dans le réseau public communal pouvait avoir lieu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable à la réalisation de ce projet.

En conséquence de quoi :

La voirie privée du Domaine du Bois de Chartres peut être transférée dans le réseau public communal. Elle prend en compte : la bande de roulement, les accotements, les fossés et l'abris bus.

Fait et délibéré les jour mois et an ci-dessus  
TARGON, le 9 Mars 2009

